

Appel à candidatures : rejoignez le Comité consultatif de la Ville de Dinard

Madame, Monsieur,



La Ville de Dinard lance une nouvelle campagne de candidatures au Comité consultatif des Transitions, un espace d'échanges, de dialogue et de propositions autour des transitions écologique, citoyenne et solidaire. Habitants, acteurs associatifs et économiques du territoire peuvent candidater jusqu'au dimanche 6 octobre 2026 via un formulaire en ligne.

Participez à la réflexion et à la construction des projets de votre ville

La Ville de Dinard souhaite poursuivre et renforcer la participation des habitants, des acteurs associatifs, économiques et des élus aux réflexions qui accompagnent les grandes orientations de la commune dans le champs des transitions écologique, citoyenne et solidaire.

Dans cette démarche de démocratie locale, le Comité consultatif des Transitions constitue un espace d'échanges, de dialogue et de propositions. Il permet de croiser les regards, de recueillir les attentes du terrain et de contribuer à l'émergence de projets répondant aux enjeux actuels et aux besoins du territoire.

Le Comité consultatif a vocation à être une instance de réflexion collective et de concertation. Ses membres peuvent être amenés à travailler sur différentes thématiques

liées à la vie locale, aux transitions, au cadre de vie, à la solidarité, à l'attractivité de la commune et à toutes les questions d'intérêt général.

Depuis décembre 2024, plusieurs groupes de travail s'étaient constitués autour de thématiques issues d'ateliers de priorisation. Le Comité consultatif des transitions avait ainsi défini six grands axes de travail :

- La biodiversité en ville ;
- L'accompagnement d'un projet de recyclerie associative ;
- Le compostage individuel et collectif ;
- Les cheminements doux entre quartiers ;
- Les besoins des usagers en matière de mobilités collectives ;
- La communication sur les solidarités et la vie associative.

Afin d'intégrer de nouvelles idées et de laisser place aux personnes désireuses de s'investir au service de la démocratie locale, le Ville de Dinard lance une nouvelle campagne d'intégration au Comité consultatif des Transitions.

Une composition ouverte et représentative

Afin de garantir une diversité des points de vue, le Comité consultatif sera composé de plusieurs collèges :

- **Collège des élus** : les représentants du Conseil municipal participent aux échanges et assurent le lien avec les politiques publiques communales.
- **Collège des associations** : les représentants associatifs apportent leur connaissance du terrain, leur expertise et leur engagement au service des habitants.
- **Collège des entreprises** : les acteurs économiques contribuent aux réflexions en partageant leur expérience, leurs attentes et leur vision du développement local.
- **Collège des habitants** : afin de favoriser une représentation équilibrée des différents secteurs de la commune, le collège des habitants sera composé de riverains représentant les quartiers suivants :
 - o Quartier Malouine / Centre
 - o Quartier Saint-Énogat / Saint-Alexandre / Port-Blanc
 - o Quartier Newquay / Notre-Dame
 - o Quartier Ville-Mauny / Saudrais
 - o Quartier Vicomté / Val Porée

Qui peut candidater ?

Toute personne habitant à Dinard et souhaitant s'investir dans la vie locale peut proposer sa candidature pour intégrer le collège des habitants.

Les associations et entreprises implantées ou actives sur le territoire communal sont également invitées à désigner un représentant pour participer aux travaux du Comité consultatif.

Les candidatures devront témoigner d'un intérêt pour la vie municipale, l'écoute des autres participants et la recherche collective de solutions au service de l'intérêt général.

Modalités de candidature

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur candidature en précisant :

- leurs coordonnées ;
- le collège au titre duquel elles souhaitent candidater ;
- pour les habitants, leur quartier de résidence ;
- une courte présentation de leur parcours, de leurs motivations et de leur souhait d'implication dans les travaux du Comité consultatif.

Les candidatures peuvent être adressées sur le lien suivant :

<https://forms.gle/EwFmRzDzYyXKVv949>

Date limite de candidature : 06/10/2026

La composition définitive du Comité consultatif sera arrêtée par la Ville de Dinard à l'issue de cet appel à candidatures.

Ville de Dinard

CONTACTS

Caroline Ferrasson — Directrice Communication
0299163121 · caroline.ferrasson@ville-dinard.fr

Hélène Le Pogam — Adjointe Communication
0299161424 · helene.lepogam@ville-dinard.fr

Julie Fagard — Chargée de communication
0299161601 · julie.fagard@ville-dinard.fr

Cédric Lirochon — Chargé de communication
cedric.lirochon@ville-dinard.fr